

Union Régionale

FO
Ile de France

Numéro Spécial

Appels d'Offres

Transports IDF

La Région Ile de France procède actuellement à la mise en œuvre d'appel d'offres, afin de redistribuer les cartes.

La préoccupation des salariés est très forte, car tous ont compris qu'il s'agit de s'attaquer à leurs acquis sociaux et aux conventions collectives.

C'est pourquoi, depuis le mois de juin, nous avons engagé une série d'initiatives, réunions, pétition et une demande d'audience à la Présidente de la Région Ile de France.

Nous avons pu le constater pendant cette période de pandémie où l'engagement des personnels, qu'ils soient de la RATP ou des entreprises de transport dans les départements, a été sans faille malgré le manque de moyens de protection dans les premiers mois de cette pandémie.

Les appels d'offres en différents lots sont interprétés par les salariés mais également par nos structures, comme une volonté de l'exécutif régional de faire baisser la note "transport" de la Région Ile-de-France et en réalité la note d'IDF Mobilités. On ne sent à aucun moment la volonté d'assurer la mission du transport dans les meilleures conditions que ce soit pour les Franciliens et les personnels des entreprises de transport.

Ces appels d'offres sont ressentis et ne conduisent qu'à une seule chose : disloquer tous les acquis sociaux. C'est bien ce que ressentent les 35 000 conducteurs de bus de l'Ile-de-France.

Ne pas accepter de véritables discussions, ne pas revenir sur cette "casse" organisée dans certaines entreprises qui s'appuient sur l'appel d'offres en différents lots, c'est prendre la lourde responsabilité de se retrouver confrontés à une première journée sans transport en commun, particulièrement dans la grande couronne.

Déjà aujourd'hui des pétitions signées par les salariés démontrent leur volonté de ne pas laisser brader ni l'existence de leurs entreprises ni leurs acquis sociaux.

Les établissements dédiés voulus par le conseil Régional conduisent à cette situation. La qualité de service à laquelle la Région est attachée ne pourra pas se faire avec des conducteurs méprisés, il est donc impératif que ces appels d'offres soient revus en profondeur dans les plus brefs délais.

Nous souhaitons bien évidemment que vous entendiez les conducteurs de bus et nos organisations syndicales.

Nous souhaitons que le dialogue s'instaure et nous y sommes prêts. Recevez, madame la Présidente, l'expression de nos respectueuses salutations.

Patrice CLOS
Secrétaire Général
Fédération FO des Transports

Gabriel GAUDY
Secrétaire Général
Union Régionale IDF FO

FO
Fédération Nationale
Transports et logistique
UNCF

Courrier envoyé à
suite à notre réunion du 24 juin
la Présidente d'IDF-M

Union Régionale
FO
Ile de France

Valérie Péresse
Présidente de la Région Ile-de-France

Paris, le 25 juin 2021

Madame la Présidente,

À l'initiative de la Fédération FO des Transports et de l'Union Régionale Ile-de-France FO, vient de se tenir une réunion des militants FO des entreprises de transports urbains et interurbains d'Ile-de-France.

La préoccupation des salariés est très forte au moment où les discussions sont engagées sur le renouvellement des concessions et où les appels d'offres font apparaître des volontés de s'attaquer aux dispositifs sociaux et aux conventions collectives.

Il apparaît très clairement qu'un manque de dialogue et de négociations conduit les salariés à réagir contre les regroupements d'entreprises, contre ce qui apparaît, avec la mutualisation, comme une volonté de baisser les effectifs ou à créer davantage encore d'emplois précaires.

Chaque jour, ces derniers constatent des dérives sur leurs conditions de travail, leurs salaires ou l'application du code du travail.

Dans certaines entreprises aujourd'hui les heures supplémentaires ne sont payées qu'à partir de la 42^{ème} heure, les congés ne sont plus choisis mais imposés et les négociations salariales sont systématiquement repoussées.

Les salariés se posent bien sûr des questions sur l'existence même de leur entreprise et sur les missions futures qu'ils ne saisissent pas.

Une nouvelle fois, ils ont le sentiment que la renégociation des concessions va entraîner un moins disant social qui automatiquement les conduira à en pâtir.

Il est vrai qu'au moment où les ouvertures à la concurrence sont de plus exprimées concernant les entreprises publiques et particulièrement la RATP, nous pouvons nous poser la question s'il existe une volonté d'apporter aux Franciliens les meilleures conditions de transport qui jusqu'à présent faisaient la démonstration d'une réelle efficacité.

**Tous ensemble,
contruisons cette
mobilisation
indispensable, pour
nous faire entendre
et gagner !**

Appels d'offres IDFM...



Le secteur du transport en commun dans notre département comme sur l'ensemble de la Région IDF se trouve confronté à l'offensive de l'Exécutif Régional, qui a lancé depuis plusieurs mois un appel d'offre en différents lots. Cette opération a pour but de faire baisser la note « Transport » de la Région IDF, en réalité la note d'IDFM (Ile de France Mobilité)

d'Oise et de Paris avec des camarades de la RATP ont tous fait le même constat :

Ces appels d'offres ne conduisent qu'à une chose : disloquer tous nos acquis sociaux !

À cause de la condition imposée par IDFM de mettre en place des établissements dédiés au lot attribué. Nous l'avons tous bien compris ! Et même si la crise sanitaire, nous a fait perdre un temps précieux dans la mise en œuvre de la mobilisation indispensable pour nous dresser contre ce recul social programmé, nous sommes déterminés à agir avec l'aide de

Lors de la réunion organisée par l'URIF FO et la fédération FO transport du 24 juin 2021, 29 camarades présents venus de différentes entreprises de la Seine et Marne, de l'Essonne, de la Seine St Denis, des Yvelines, du Val



PETITION VERSION INTERNET

Signez la pétition !

<http://chng.it/FHXb2ZpK>

... des conditions de travail et salariales inacceptables



nos structures syndicales (Unions Départementales, Union Régionale, Fédération des Transports). Nos directions actuelles ont le beau rôle, elles utilisent cette période d'étude des dossiers pour nous interdire toute communication et accroître l'incertitude qui s'installe chez les collègues. Comme si la période que nous traversons n'avait pas fait suffisamment de dégâts !

Lors des réunions, les seuls détails qui nous sont donnés sont que nous aurons une garantie de salaire de 12 mois après la mise en place de la nouvelle entité. Mais également que tous nos accords seront dénoncés ! Qui peut accepter ça !

Nous avons tous dû nous battre pour

Il est indispensable de frapper un gros coup rapidement !

Organiser une journée sans transport en commun en particulier dans la grande couronne serait indéniablement un acte significatif permettant de remettre sur la table les conditions d'IDFM, car sans modification les entreprises chercheront par tous les moyens à conserver leur marge, sachant qu'en plus de ce qui a été énuméré plus haut, les appels d'offres actuels leur permettent de sous-traiter 20 % du réseau concédé.



obtenir nos acquis : accords 35h, grille d'ancienneté, diverses primes liées aux services, les jours de congés liés à l'ancienneté et même jusqu'aux garanties actuelles de nos mutuelles qu'ils ne se priveront pas de réduire.

Notre combat, c'est celui des 35 000 chauffeurs de bus de l'IDF, c'est à cette échelle qu'il nous faut agir sans tarder.





Transports IDF



APPELS D'OFFRES IDFM

Des conditions de travail et salariales Inacceptables

Notre secteur du transport en commun dans notre département comme sur l'ensemble de la Région IDF se trouve confronté à l'offensive de l'Exécutif Régional, qui a lancé depuis plusieurs mois un appel d'offre en différents lots. Cette opération a pour but de faire baisser la note « Transport » de la Région IDF, en réalité la note d'IDFM (Ile de France Mobilité)

Lors de cette réunion du 24 juin 2021, 29 camarades présent(e)s venus de différentes entreprises de la Seine et Marne, de l'Essonne, de la Seine St Denis, des Yvelines, du Val d'Oise et de Paris avec des camarades de la RATP ont tous fait le même constat :

- Ces appels d'offres conduisent qu'à une chose : disloquer tous nos acquis sociaux !

Grâce à la condition imposée par IDFM de mettre en place des établissements dédiés au lot attribué.

Nous l'avons tous bien compris ! Et même si la crise sanitaire, nous a fait perdre un temps précieux dans la mise en œuvre de la mobilisation indispensable pour nous dresser contre ce recul social programmé, nous sommes déterminés à agir avec l'aide de nos structures syndicales (Unions Départementales, Union Régionale, Fédération des Transports)

Nos directions actuelles ont le beau rôle, elles utilisent cette période d'étude des dossiers pour nous interdire toute communication et accroître l'incertitude qui s'installe chez les collègues. Comme si la période que nous traversons n'avait pas fait suffisamment de dégât !

Lors des réunions, les seuls détails qui nous sont donnés sont que nous aurons une garantie de salaire de 12 mois après la mise en place de la nouvelle entité. Mais également que tous nos accords seront dénoncés !

Qui peut accepter ça !

Nous avons tous dû nous battre pour obtenir nos acquis : accords 35h, grille d'ancienneté, diverses primes liées aux services, les jours de congés liés à l'ancienneté et même jusqu'aux garanties actuelles de nos mutuelles qu'ils ne se priveront pas de réduire.

Notre combat, c'est celui des 35 000 chauffeurs de bus de l'IDF, c'est à cette échelle qu'il nous faut agir sans tarder.

Il est indispensable de frapper un gros coup rapidement !

Organiser **une journée sans transport en commun** en particulier dans la grande couronne serait indéniablement un acte significatif permettant de remettre sur la table les conditions d'IDFM, car sans modification les entreprises chercheront par tous les moyens à conserver leur marge, sachant qu'en plus de ce qui a été énuméré plus haut, les appels d'offres actuels leur permettent de sous-traiter 20 % du réseau concédé.

Je m'oppose à la remise en cause de mes acquis

Nom	Prénom	Entreprise	Signature